



PRIX DE BIENS IMMOBILIERS

Souligner les contributions individuelles et de groupe qui ont permis d'établir des normes élevées et contribué au domaine de la gestion des biens immobiliers par l'innovation, les réalisations, la qualité et le leadership.

Catégories de prix

1. Pratiques exemplaires – planification détaillée

(groupe ou individu)

Les candidatures typiques de cette catégorie peuvent inclure : des politiques ou des programmes, des lois ou règlements, des plans stratégiques, des plans de gestion, des plans de développement, des plans d'utilisation des terres, des plans d'immobilisations, des plans de portefeuille et des plans d'activité.

Les projets devraient démontrer de l'innovation, des réalisations, la qualité et le leadership dans certains ou tous les domaines suivants : analyse, synthèse, partenariat, recherche de consensus, communications, gestion environnementale et soutien aux objectifs de programme. Les projets doivent avoir été approuvés.

2. Pratiques exemplaires – durabilité de l'environnement

(groupe ou individu)

Les candidatures typiques de cette catégorie peuvent inclure une pratique exemplaire ayant trait à la conception, la construction, l'acquisition ou l'aliénation, la gestion d'installations, la réduction des coûts, l'efficacité ou l'efficacité, la recapitalisation, les rénovations et le déclassement.

Les projets devraient démontrer clairement l'innovation, les réalisations, la qualité, le leadership, la valeur concrète et les possibilités que les initiatives durables peuvent accomplir en maximisant l'énergie et les économies environnementales, en réduisant l'impact sur l'environnement engendré par leurs opérations et en contribuant à rendre les milieux de travail plus sains. Les domaines à considérer incluent la réduction et le recyclage des déchets, la consommation des ressources, les pratiques de gestion en conception et en construction, la gestion de la qualité de l'air intérieur, la formation et la sensibilisation.

3. Pratiques exemplaires – gestion de projet

(groupe ou individu)

Les candidatures typiques de cette catégorie peuvent inclure une pratique exemplaire ayant trait à la conception, la construction, l'acquisition ou la cession, la gestion d'installations, la réduction des coûts, l'efficacité ou l'efficacité, la recapitalisation, les rénovations et le déclassement.

Les projets devraient démontrer de l'innovation, des réalisations, la qualité et le leadership dans certains ou tous les domaines suivants : la recherche, l'analyse, la gestion de projets, le partenariat, les communications, les pratiques environnementales, la préservation du patrimoine et l'utilisation de la technologie. Les projets doivent avoir été mis en œuvre.

4. Partenariat (groupe ou individu)

Les récipiendaires d'un prix de reconnaissance dans cette catégorie participent activement aux initiatives de partenariat relatives aux biens immobiliers en collaboration avec les autres ministères, les divers paliers du gouvernement ou le secteur privé, font la promotion ou facilitent ces initiatives ce qui permet d'accroître l'efficacité ou l'efficacité.

5. Service rendu (groupe ou individu)

Les récipiendaires d'un prix de reconnaissance pour service rendu ont fait une contribution considérable, par exemple en matière de leadership dans la communauté ou de progrès dans le domaine de la gestion des biens immobiliers.

Les candidats auront démontré un engagement professionnel par l'entremise d'avancements innovateurs dans le domaine des biens immobiliers et auront fait preuve de leadership ainsi que de diligence dans leurs projets personnels et communautaires.

6. Oeuvre de toute une vie (individu)

Les récipiendaires d'un prix de reconnaissance pour l'œuvre de toute une vie auront démontré une contribution exceptionnelle et soutenue, notamment en dirigeant un projet d'envergure qui contribue au progrès de la communauté de la gestion des biens immobiliers, ou en faisant une variété de contributions importantes sur une période de temps prolongée.

Les candidats auront démontré un degré élevé de participation et d'effort personnels, de leadership et de réalisations sur une longue période.

7. Prix Michael Nurse pour le leadership (individu)

Ce prix a été remis pour la première fois en 2004. Dans l'esprit de Michael Nurse, champion de la cause des cadres intermédiaires et défenseur infatigable du service à la clientèle dans le secteur immobilier, ce prix sert à reconnaître un cadre intermédiaire qui peut être montré comme exemple d'excellence en matière de service à la clientèle. Les candidatures sont ouvertes aux cadres intermédiaires.

Les dossiers soumis doivent faire mention d'exemples d'excellence en matière de service à la clientèle.

Exigences

1. Formulaire de candidature dûment rempli.
2. Énoncé d'une page décrivant le projet et les raisons pour lesquelles il mérite un prix. Il est possible de présenter un énoncé pour chaque phase complétée d'un projet à phases multiples.
3. Noms, titres et responsabilités de chaque participant au projet.
4. Il est possible de fournir des documents à l'appui du projet.

Les gagnants des prix sont reconnus lors de l'atelier national annuel de l'IBIC, et figurent sur le site Web de l'IBIC.

DATE LIMITE POUR LES SOUMISSIONS : 15 OCTOBRE 2010



Formulaire de soumission pour les prix

Le (la) soussigné(e) présente la candidature de :

Nom du projet :

Catégories de prix :

Pratiques exemplaires –
planification détaillée

Groupe Individu

Pratiques exemplaires –
durabilité de l'environnement

Groupe Individu

Pratiques exemplaires –
gestion de projet

Groupe Individu

Partenariat

Groupe Individu

Service rendu

Groupe Individu

Oeuvre de toute une vie (individu)

Prix Michael Nurse pour le leadership (individu)

Principale réalisation faite dans le cadre du projet /
Point saillant de sa contribution:

Noms (personne ou membres de l'équipe) et coordonnées* :

* Écrivez le nom exactement comme il devrait figurer sur le certificat, si ce dernier est décerné.

NOM*	TITRE	TÉL. ET TÉLÉC.	COURRIEL
------	-------	----------------	----------

des personnes à être considérées aux Prix annuels de l'Institut des biens immobiliers du Canada.

Nom et titre du proposeur (en lettres moulées)

Signature du proposeur

Tél., téléc. et courriel du proposeur

Date

Un énoncé d'une page est joint – OBLIGATOIRE

Des documents à l'appui du projet sont joints - FACULTATIF

**ENVOYER PAR COURRIEL, POSTEZ OU TÉLÉCOPIEZ CE
FORMULAIRE DÈS AUJOURD'HUI !**

Institut des biens immobiliers du Canada

1485, avenue Laperrière Avenue, Ottawa (Ontario) K1Z 7S8

Télécopieur : 613.729.6206

DATE LIMITE POUR LES SOUMISSIONS : 15 OCTOBRE 2010